

Séance du 31 octobre 2008

L'an deux mille huit, le trente et un octobre à 21 heures s'est réuni le conseil municipal à la Mairie de Gans sous la présidence de Laurent BELLOC, Maire.

Etaient présents : Mes BALUTEAU – BENQUET - DEVE -DEVILLARDS
Mrs DELOMBAERDE - DOUSSOU – GENEDES - LAFFARGUE –
VIGNAUD - BELLOC

Etait excusée : Mr GUIGNARD

Secrétaire de séance : Mr GENEDES Daniel

Date de convocation : 21 octobre 2008

Avant Projet Définitif du logement du presbytère

Monsieur le Maire présente à chaque conseiller l'APD établi par Mr ARQUEY Jean Luc, qui fait état de peu de différence avec l'APS. L'architecte propose de modifier la partie cuisine, solution approuvée par le conseil municipal. Le coût estimatif des travaux est de 73 193.73 €HT et de l'intégralité de l'opération est de 93 191.09 €HT. Monsieur le Maire demande donc au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur cet APD qui est validé à l'unanimité.

Mr ARQUEY Jean Luc sera prochainement contacté afin de lancer l'appel d'offre, avec parution dans le journal « le républicain » et information aux artisans de la commune et du canton. Le conseil municipal souhaite appliquer les critères d'appréciation suivants : 1 la qualité, 2 le prix. Il est décidé que la commission bâtiments assumera la fonction de commission d'appel d'offre.

Départ locataire

Monsieur le Maire informe le conseil du départ de Mr Simon DE KONO. L'état des lieux effectué en présence de Me Serres (SIREs) et de Daniel Genedes, adjoint, a permis de constater une remise de l'appartement dans un bon état. A ce jour, 3 candidatures ont été transmises à Me Serres pour instruction des dossiers. Le prochain locataire devrait entrer dans les lieux début décembre.

Me Bergeat a signalé des désordres à son logement (fuite porte d'entrée, ouverture contre-vent et frais d'entretien de la chaudière) qui seront portés à la connaissance de Me Serres.

Achat de bancs terrain mairie

Monsieur le Maire informe des doléances d'administrés, plus particulièrement des mamans et grands parents, de disposer de bancs pendant que les enfants jouent sur le terrain multi sport. La commission espaces verts est chargée prochainement de prévoir cet investissement.

Devis espaces verts

Les devis concernent la taille de la haie sur le parking de la salle des fêtes. L'entreprise Bonhomme, devant faire toutes les plantations, est retenue pour un montant de 891.00€HT (Sbrissa 821.78 €HT)

Devis pare ballons terrain multi sports

Monsieur le Maire présente deux propositions : Kaso 3 635.84€ (avec pose) et SDE 1 124.49 € (sans la pose). Une pose par nos soins pourrait être envisagée. Il est décidé de remettre cet équipement au budget primitif 2009.

Devis garde corps église

Le devis de l'entreprise Losse de Gajac est retenu pour un montant de 813.28 €TTC. Ces travaux concernant la partie ouest du balcon du clocher où les montants en bois sont en très mauvais état et menacent de tomber.

Spectacle de Noël

Les colis seront distribués Dimanche 21 décembre à partir de 10 heures. Véronique BENQUET propose au conseil municipal un colis gourmand de la boutique « Tradition » à Bazas. Le conseil valide cette proposition et charge Véronique BENQUET d'effectuer la commande auprès du magasin. Des colis identiques sont retenus pour les employés municipaux. Mes Sturma et Saumon se verront offrir deux repas au restaurant en remerciement des services rendus.

Le spectacle sera présenté le même jour à 15h30 par l'association « CaminArt » et interprètera « les escapades de Poï » pour un coût de 500 €TTC.

QUESTIONS DIVERSES

- la liste des membres de la commission communale des impôts directs est présentée au conseil municipal ;
- lecture des différents comptes rendus des syndicats et communauté de communes ;
- le chemin rural du « Gras » se dégrade dans sa partie du haut du fait des fortes pluies ; l'eau de pluie des plateaux agricoles drainés ne coule pas dans les fossés mais sur le chemin emportant une épaisseur du revêtement. Monsieur le Maire donne à chaque conseiller un reportage photos des dégâts. La commission voirie se réunira le Samedi 22 novembre à 10 heures et proposera une solution ;
- des panneaux de signalisation à disposition des agriculteurs en cas de salissures de la route seront achetés, la DDE ne souhaitant plus les mettre à disposition.
- il est décidé d'inaugurer le terrain multi sports avant la fin de l'année ; monsieur le Maire prendra contact avec le président du Conseil Général pour connaître sa disponibilité.
- les présences des élus lors des scrutins des 23 et 30 novembre sont établies, dans le cadre de l'élection législative partielle ;

- le conseil accepte la proposition de Mr Ferrand Jean marie, domicilié à Bazas, de donner à la commune un sapin pour les fêtes de Noël.
- Monsieur le Maire rappelle le concours de belote du 08 novembre 2008 et se félicite de l'entente de la sté de chasse et du comité des fêtes pour l'organisation de ces concours jusqu'au mois de juillet 2009 ;
- Mr le maire rencontre Mr DELAROCHE, France Telecom, pour obtenir des précisions sur internet.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée

Les conseillers municipaux,

Le Maire,